

Rapport sur les pratiques d'inscription équitables

Travailleuses/ travailleurs sociaux (2016)

Les réponses ci-dessous ont été remises au BCE par les professions réglementées.

Le présent Rapport sur les pratiques d'inscription équitables a été mis au point tel qu'exigé par :

- les articles 20 et 23 (1) de la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées et aux métiers à accréditation obligatoire* (LAEPRMAO) pour les professions réglementées mentionnées à l'annexe 1 de la LAEPRMAO
- le Code des professions de la santé énoncé à l'annexe 2 de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* (LPSR), articles 22.7 (1) et 22.9 (1), pour les ordres des professions de la santé.

Index

1. Informations qualitatives
2. Informations quantitatives
3. Présentation

1. Informations qualitatives

a) Exigences en matière d'inscription, y compris les solutions de remplacement acceptables

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

b) Évaluation des titres de compétences

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Tel que décrit dans le Rapport sur les pratiques d'inscription équitables de 2015, un groupe de travail a commencé à se réunir en 2015 ayant pour mandat de passer en revue la politique d'inscription concernant les titres de compétence et l'expérience pratique essentiellement équivalents à un diplôme agréé en travail social. Le groupe de travail a continué à se réunir en 2016 et des recommandations seront présentées au Conseil de l'Ordre au cours de l'année 2017.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Tout impact sur les candidats sera déterminé si des changements sont apportés à la politique d'inscription.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme

Tout impact sur l'Ordre sera déterminé si des changements sont apportés à la politique d'inscription.

c) Fourniture de décisions, réponses et motifs dans un délai raisonnable

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

d) Droits

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée

À compter du 1^{er} janvier 2016, les droits d'inscription ont augmenté de 5 \$ pour s'établir à 180 \$ pour les candidats qui ont présenté une demande avant le 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils ont obtenu leur diplôme en travail social et à 280 \$ pour tous les autres candidats.

ii Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Étant donné l'augmentation minimale, il n'y a pas d'impact discernable sur les candidats.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

L'augmentation des droits a exigé l'apport de changements à de multiples formulaires de communication avec les candidats, notamment les guides d'inscription, le site Web et la correspondance, ainsi que des changements de programmation dans la base de données.

e) Délais

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

f) Politiques, procédures ou processus, y compris règlements administratifs

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année.

g) Ressources pour les candidats

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

En juin 2016, la section Inscription du site Web de l'Ordre a été révisée et rafraîchie afin d'offrir une expérience plus conviviale aux membres du public. Le site Web est plus facile à explorer et son contenu a été mis à jour pour être plus facile à comprendre.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Les candidats peuvent comprendre plus facilement les critères d'inscription, le processus de demande et comment trouver le bon formulaire de demande à remplir.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Compte tenu des améliorations apportées au site Web, les candidats peuvent plus facilement trouver toutes les informations requises, ce qui rend le processus de demande plus efficace et exige moins de temps de suivi de la part du personnel de l'Ordre.

h) Processus d'examen ou d'appel

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

i) Accès aux dossiers des candidats

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. . Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats..

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

j) Formation et ressources pour le personnel de l'inscription, le Conseil, et les membres du comité

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

1. Chaque automne, les membres du comité d'appel des inscriptions reçoivent une formation d'initiation qui comprend un aperçu de l'assise législative du comité; le rôle du comité au sein de l'Ordre; le processus d'examen et de prise de décision du comité, y compris l'envergure de ses pouvoirs; les devoirs du comité et les principes du droit administratif; et la confidentialité.
2. En 2016, le personnel de tous les niveaux a suivi diverses formations comportant la rédaction commerciale et la formation en MS Word. Le personnel a également assisté à un certain nombre de conférences annuelles tenues par RSOR, OCT et CLEAR.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

1. La formation fournie aux membres du comité permet à ceux-ci d'avoir des processus transparents, objectifs, impartiaux et justes pour les candidats qui ont demandé un examen.
2. Après avoir suivi une formation en rédaction commerciale et en Word, le personnel est mieux équipé pour communiquer d'une manière claire et précise avec les candidats, les membres et autres partenaires.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

1. La formation fournie aux membres du comité leur permet à ceux-ci d'avoir des lignes directrices précises et de solides connaissances au sujet de leur rôle et leurs responsabilités.
2. En assistant à des conférences axées sur la réglementation, le personnel est davantage conscient des tendances dans la réglementation.

k) Accords de reconnaissance mutuelle

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

l) Autres (inclure tous points qui s'appliquent)

i. Décrivez toutes améliorations / tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

1. L'Ordre procède à la mise à jour de sa base de données qui devrait être finalisée vers la mi-2017. La nouvelle plateforme de la base de données devrait créer des gains d'efficacité dans tous les domaines des fonctions de l'Ordre, y compris le traitement des formulaires de demande. Cela permettra également au personnel de faire des demandes de renseignements complexes et d'analyser les tendances.
2. En 2016, un groupe de travail interne composé de membres du personnel de divers services de l'Ordre (notamment, Inscription, Effectifs, Communications et Pratique professionnelle) a été mis sur pied pour planifier des initiatives d'information avec les directeurs et doyens de programmes de travail social des universités ontariennes ainsi qu'avec les sortants de ces programmes. Le but de cette initiative est d'accroître le nombre des inscriptions et de faire connaître l'importance de la réglementation.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur les candidats.

1. Tout gain d'efficacité dans le processus d'inscription pourrait entraîner une réduction du temps de traitement des demandes et à un processus d'inscription plus satisfaisant pour les candidats.

2. Les communications régulières et approfondies avec les sortants aideront les nouveaux professionnels à comprendre le but et l'importance de la réglementation.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations / changements sur votre organisme.

1. Lorsque le personnel aura été entièrement formé, les avantages prévus d'une base de données mise à jour comprennent l'élimination des processus de mémorisation, ce qui développera les gains d'efficacité et l'accroissement de la productivité. Cela aidera également à avoir une collection exacte et complète des données requises pour la préparation de rapports et l'analyse de tendances.
2. Les initiatives d'information peuvent exiger beaucoup de ressources, cependant, étant donné le mandat de l'Ordre de protéger le public, il est impératif que tous les diplômés qualifiés qui exercent le travail social soient inscrits.

Décrivez tous améliorations / tous changements en matière d'inscription apportés à votre loi habilitantes et (ou) à vos règlements au cours de l'année écoulée

Pas de changements cette année

[RETOUR À L'INDEX](#)

2. Information quantitatives

a) Langues

Indiquez les langues dans lesquelles les documents d'information relatifs à la demande sont disponibles pour l'année sur laquelle porte le rapport :

Langue	Oui/Non
français	Oui
anglais	Oui
Autre (veuillez préciser)	
Commentaires supplémentaires :	

b) Sexe des candidats

Indiquez le nombre de candidats dans chaque catégorie pertinente.

Sexe	Nombre de candidats
Hommes	206
Femmes	1292
Aucun de ce qui précède	0
Commentaires supplémentaires :	

c) Sexe des membres

Indiquez le nombre de membres dans chaque catégorie pertinente. Choisissez l'option qui correspond le mieux à la terminologie qu'utilise votre organisme.

Sexe	Nombre de membres
Hommes	2497
Femmes	14354
Aucun de ce qui précède	2
Commentaires supplémentaires:	

d) Pays/provinces où les candidats ont reçu leur formation initiale

Indiquez le nombre de candidats par province/pays où ils ont reçu leur formation initiale¹ propre à leur profession ou métier.

Ontario	Autres prov. canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
1203	131	92	Australie 1	17	1498
			Bangladesh 1		
			Colombie 1		
			Allemagne 1		
			Hong Kong 3		
			Inde 27		
			Irlande 5		
			Israël 2		
			Jamaïque 1		
			Lituanie 1		
			Pakistan 4		
			Philippines 2		
			Roumanie 1		
			Émirats arabes unis 1		
			R.-U. 4		
Total 55					

¹ Reconnaissant que les candidats pourraient avoir reçu leur formation dans de multiples provinces/pays, aux fins de cette question, inclure seulement la province/le pays où un grade, diplôme ou autre certificat de niveau d'entrée requis pour exercer la profession ou le métier a été obtenu.

Commentaires supplémentaires :

e) Pays/provinces où les candidats devenus membres inscrits ont reçu leur formation initiale

Indiquez le nombre de candidats qui sont devenus membres inscrits dans le pays/la province où ils ont reçu leur formation initiale¹ propre à leur profession ou métier.

Ontario	Autres prov. canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
1122	122	91	Australie 1	16	1392
			Bangladesh 1		
			Allemagne 1		
			Hong Kong 2		
			Inde 27		
			Irlande 3		
			Israël 2		
			Pakistan 1		

Ontario	Autres provinces canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
			Philippines 1 R.-U. 2 Total 41		

¹ Reconnaissant que les candidats pourraient avoir reçu leur formation dans de multiples provinces/pays, aux fins de cette question, inclure seulement la province/le pays où un grade, diplôme ou autre certificat de niveau d'entrée requis pour exercer la profession ou le métier a été obtenu.

Commentaires supplémentaires :

f) Pays/provinces où les membres ont reçu leur formation initiale

Indiquez le total des membres inscrits par pays/ province où ils ont reçu leur formation initiale¹ pour leur profession ou métier.

Ontario	Autres provinces canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
13772	1308	979	Albanie 9 Argentine 1 Australie 11 Bangladesh 10 Belgique 2 Burundi 1 Chili 2 Colombie 4 Croatie 1 Danemark 1 République dominicaine 1 Égypte 4 El Salvador 1 France 1 Allemagne 5 Guyane 3 Hong Kong 75 Inde 372 Iran 4 Irlande 10 Israël 20 Jamaïque 8 Liban 3 Malte 1 Maurice 2 Mexique 1 Moldova, République de 1	79	16853

Ontario	Autres provinces canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
13772	1308	979	Népal 1 Pays-Bas 2 Nouvelle-Zélande 1 Nigéria 1 Norvège 1 Pakistan 7 Territoires palestiniens (occupés) 1 Pérou 3 Philippines 28 Pologne 3 Portugal 2 Macédoine, ancienne Yougoslavie 2 Roumanie 9 Russie 3 Écosse 5 Serbie 1 Afrique du Sud 19 Corée, République de 3 Suède 2 Suisse 1 Taïwan, province de Chine 2 Ouganda 1 Ukraine 1 R.-U. 58 Zimbabwe 3 Uruguay 1 Total 715	79	16853

¹ 1 Reconnaisant que les candidats pourraient avoir reçu leur formation dans de multiples provinces/pays, aux fins de cette question, inclure seulement la province/le pays où un grade, diplôme ou autre certificat de niveau d'entrée requis pour exercer la profession ou le métier a été obtenu..

Commentaires supplémentaires:

g) Demandes traitées

Indiquez le nombre de demandes que votre organisme a traitées au cours de l'année sur laquelle porte le rapport.

Pays/provinces où les candidats ont reçu leur formation professionnelle initiale (avant que leur soit accordé l'emploi du titre ou de la désignation professionnelle protégée en Ontario)

Du 1 ^{er} janv. au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport	Ontario	Autres prov. canad.	É.-U.	Autres pays étrang.	Inconnu	Total
Nouvelles demandes reçues	1203	131	92	55	17	1498
Candidats cherchant activement à obtenir un permis (candidats ayant eu certains contacts avec votre organisme au cours de l'année sur laquelle porte le rapport)	194	26	10	18	1	249
Candidats inactifs (candidats n'ayant eu aucun contact avec votre organisme au cours de l'année sur laquelle porte le rapport)	0	0	0	0	0	0
Candidats répondant à tous les critères et autorisés à devenir membres mais qui ne le sont pas devenus	0	0	0	0	0	0
Candidats qui sont devenus membres inscrits À PART ENTIÈRE	1122	122	91	41	16	1392
Candidats autorisés à recevoir une catégorie de permis de remplacement³ mais à qui un permis n'a pas été délivré	0	0	0	0	0	0
Candidats à qui une catégorie de permis de remplacement³ a été délivrée	0	0	0	0	0	0

from January 1 st to December 31 st of the reporting year	Ontario	Other Canadian Provinces	USA	Other International	Unknown	Total
---	---------	--------------------------	-----	---------------------	---------	-------

¹ Une catégorie de permis de remplacement permet à son titulaire d'exercer avec des restrictions, mais le membre doit répondre à des exigences supplémentaires pour pouvoir obtenir un permis sans restrictions.

Commentaires supplémentaires :

CANDIDATS CHERCHANT ACTIVEMENT À OBTENIR UN PERMIS : Cela comprend les candidats qui ont présenté une demande d'inscription en 2016 mais n'ont pas été inscrits en 2016 et étaient toujours candidats au 31 décembre 2016. Cela comprend également les candidats qui ont présenté une demande d'inscription en 2016 mais ont retiré leur candidature, ou les candidats à qui un certificat d'inscription a été refusé cette même année.

Le champ « Inconnu » ci-dessus comprend les candidats qui ont présenté une demande d'inscription aux termes de la *Loi ontarienne sur la mobilité de la main-d'œuvre* et qui ne sont pas tenus de fournir une vérification de leurs titres de compétence.

h) Catégories de certificat / permis

Indiquez et donnez une description des catégories de certificat/permis qu'offre votre organisme.

Vous devez préciser et décrire au moins une catégorie de certificat /permis (sur la ligne a) afin de remplir cette étape.

#	Certificat	Description
a)	Certificat général	Description (a)
		Seule catégorie de certificat actuellement délivrée à des personnes qui répondent aux critères d'inscription établis dans le Règl. de l'Ont. 383/00.

Commentaires supplémentaires :

i) Examens et appels traités

Indiquez le nombre d'examens et d'appels que votre organisme a traités au cours de l'année sur laquelle porte le rapport (n'utilisez que des nombres entiers; n'utilisez pas de virgules ou des chiffres décimaux).

Pays/province où les candidats ont reçu leur formation initiale pour leur profession (avant que leur soit accordé d'emploi du titre ou de la désignation professionnelle protégé en Ontario)

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport	Ontario	Autres provinces canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
Demandes ayant fait l'objet d'un examen interne ou ayant été renvoyées à un comité statutaire de votre Conseil d'administration, comme un comité d'inscription	0	0	0	0	0	0
Candidats ayant interjeté appel d'une décision en matière d'inscription	3	0	0	0	0	3
Appels instruits	4	0	0	3	0	7
Modifications d'une décision en matière d'inscription à la suite d'un appel	0	0	0	0	0	0

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport	Ontario	Autres provinces canadiennes	É.-U.	Autres pays étrang.	Inconnu	Total
--	---------	------------------------------	-------	---------------------	---------	-------

Commentaires supplémentaires:

j) Personnel rémunéré

Dans le tableau ci-dessous, indiquez le nombre de membres du personnel rémunérés par votre organisme dans les catégories indiquées, au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport.

En fournissant les renseignements pour chacune des catégories de cette section, vous pourriez vouloir utiliser des décimales, si vous comptez votre personnel en utilisant des demi-unités. Par exemple, un employé à temps plein et un employé à temps partiel pourraient représenter 1,5 employé.

Vous pouvez indiquer des décimales au dixième seulement. Par exemple, vous pouvez indiquer 1,5 ou 7,5 mais pas 1,55 ou 7,52.

Catégorie	Personnel
Total du personnel de l'organisme de réglementation	31.5
Personnel travaillant au processus d'appels	2
Personnel travaillant au processus d'inscription	8.5

Commentaires supplémentaires :

[RETOUR À L'INDEX](#)

3. Présentation

Par les présentes, je certifie que :

Nom de la personne ayant l'autorité de signer au nom de l'organisme :

Laura Sheehan

Titre :

Registrateure adjointe

Date :

2017/03/01

[RETOUR À L'INDEX](#)